

**Rapport final
Projet été 2022**

**« PRÉVENTION ET CARACTÉRISATION
AU LAC TROIS-MILLES »**

Réalisé par :



avec la contribution financière de :



Qui sommes-nous ?

L'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Trois-Milles (APEL3M) a été fondée par un petit groupe de bénévoles en 2003. Soucieux de protéger ce lac fragile ainsi que sa faune et sa végétation, ces gens ont mis sur pied des projets pour bien connaître ce lac, afin de mieux l'aider et ont posé au fil des ans des gestes concrets afin de protéger ce magnifique lac. Aujourd'hui, notre organisme sans but lucratif compte près de 150 membres principalement des propriétaires riverains au lac Trois-Milles.

Un conseil d'administration constitué d'un président, d'un vice-président, d'une secrétaire, d'une trésorière ainsi que de 4 administrateurs dirige l'APEL3M. Celui-ci, formé uniquement de bénévoles, compte donc huit membres qui voient à mettre sur pied différentes actions pour protéger, étudier et surveiller ce lac fragile ainsi que pour sensibiliser les usagers et les riverains pour qu'à leur tour, ils posent des gestes écoresponsables envers ce lac. De plus, lors des réunions du conseil d'administration, un conseiller municipal se joint à nous afin d'assurer la coopération et le partage d'informations entre la municipalité et notre organisme.

Le lac Trois-Milles

Le lac Trois-Milles est un petit lac situé en Estrie, dans la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton. Son bassin versant, fait partie de celui de la rivière Chaudière et couvre une superficie de 16,1 km². Le point le plus élevé du bassin est de 891 mètres. Le lac se trouve à 489 mètres d'altitude. Il y a donc une dénivellation de plus de 400 mètres sur une distance d'environ 3,3 km.

D'une superficie de 1,017 km² et d'une profondeur moyenne de 2,3 mètres, le lac Trois-Milles est, dans le Schéma d'aménagement de la Municipalité Régionale de Comté du Granit et les règlements d'urbanisme de Sainte-Cécile-de-Whitton, un lac dit fragile et sensible. Ainsi, de par sa profondeur, sa grandeur ainsi que sa température déjà plus chaude que la moyenne des lacs au Québec, ce lac doit être surveillé et protégé, ce que l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Trois-Milles (APEL3M) fait depuis maintenant près de 20 ans.

« Prévention et Caractérisation au lac Trois-Milles » Été 2022

Dans le cadre de son plan d'action 2022, l'Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles (APEL3M) a voulu répondre à 2 situations qui pourraient avoir une incidence sur la santé du lac Trois-Milles.

Il s'agit de l'augmentation de la fréquentation du lac par des propriétaires d'embarcation provenant de l'extérieur et de l'augmentation de la quantité de plantes aquatiques observée depuis quelques années dans plusieurs secteurs du lac Trois-Milles.

Pour ce faire, l'APEL3M a convenu de présenter un projet auprès de la MRC du Granit et de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton afin d'obtenir le financement nécessaire à la réalisation du projet « Prévention et caractérisation au lac Trois-Milles ».

Problématiques et enjeux identifiés dans l'élaboration du projet

Il appert que de plus en plus de plans d'eau de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches, dont certains situés pas très loin de Sainte-Cécile-de-Whitton, se retrouvent confrontés avec la présence du myriophylle à épi.

Aussi, l'introduction de cette plante aquatique exotique envahissante serait catastrophique pour le lac Trois-Milles.

Il est reconnu que les risques de contamination pour un plan d'eau augmentent lorsque des embarcations, ayant été sur un plan d'eau aux prises avec le myriophylle à épi et qui n'ont pas été nettoyées de façon adéquate ou séchées suffisamment longtemps, y accèdent.

D'ailleurs depuis le milieu de l'été 2018, l'APEL3M, en collaboration avec les propriétaires du terrain de la halte, applique des mesures préventives afin de contrer l'introduction du myriophylle à épi dans le lac. Il s'agit des mesures suivantes : barrière « éducative » à la descente à bateau au terrain de la halte des Trois Milles cadenassée en tout temps ; obligation de signer le contrat « Droit d'accès au lac Trois-Milles via la Halte » (CDA) afin d'obtenir une clé et engagement du signataire à respecter les consignes du contrat sous peine de devoir rendre la clé ; sensibilisation auprès des propriétaires riverains possédant une descente à bateau quant à la mise à l'eau d'embarcations provenant de l'extérieur.



Depuis l'été 2019, il y a moins de 20 propriétaires d'embarcation motorisée par année qui se procurent une clé. Ils résident très majoritairement soit à Sainte-Cécile-de-Whitton ou dans l'une des municipalités de la MRC du Granit.

En plus des embarcations motorisées venant de l'extérieur, nous constatons une hausse du nombre de propriétaires d'embarcation non-motorisée (planche à pagaie, kayak, canot,...) qui se présentent au terrain de la halte des Trois Milles afin de mettre leur embarcation à l'eau.

Ainsi à l'été 2022, nous nous attendons à ce qu'il y ait davantage de propriétaires d'embarcation – pêcheurs, plaisanciers et autres – qui se présenteraient au lac Trois-Milles. Déjà que, depuis le début de l'année, quelques propriétaires d'embarcation motorisée avaient communiqué avec des membres du c.a. à ce sujet. Nous pensons aussi que l'annonce du lavage obligatoire des embarcations pour avoir accès au lac Mégantic y serait pour quelque chose.

Cette **nouvelle popularité du lac Trois-Milles** auprès des propriétaires d'embarcation motorisée et non motorisée de la région et possiblement de l'extérieur de la région **augmenterait donc les risques de contamination du lac par le myriophylle à épi.**

L'APEL3M se devait donc de bonifier les mesures préventives face à cette menace.

Aussi, depuis quelques années, nous constatons tout comme certains riverains et usagers du lac **une augmentation de la quantité de plantes aquatiques dans certains secteurs peu profonds du lac Trois-Milles.**



Bien que les causes pouvant expliquer cette situation puissent être nombreuses, l'APÉLM trouvait **important d'avoir un portrait détaillé de la situation actuelle**. Une **nouvelle caractérisation du littoral permettra de prendre la mesure des changements**, quant à la prolifération des plantes aquatiques, au recouvrement par le périphyton et de l'épaisseur de sédiments dans le littoral du lac, depuis 2011. Il s'agit de l'année de la plus récente caractérisation du littoral du lac Trois-Milles, caractérisation effectuée par le RAPPEL.

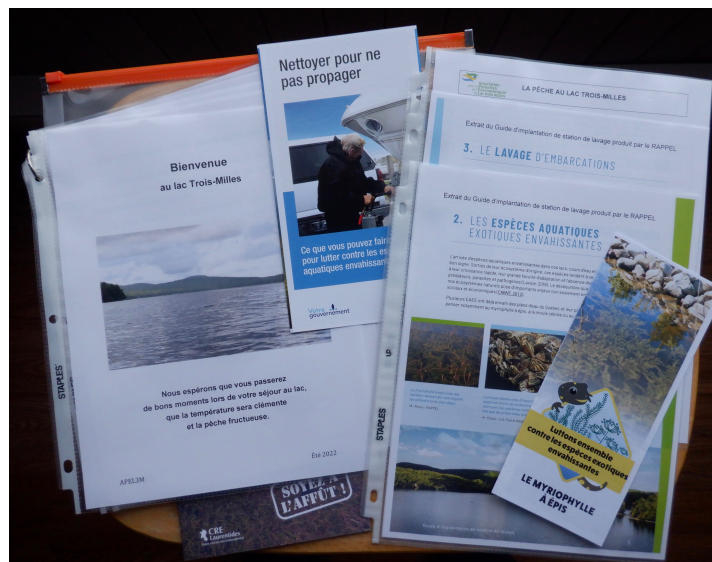
Objectifs et réalisations

Volet - PRÉVENTION

- Prévenir l'introduction du myriophylle à épi dans le lac Trois-Milles

Après des propriétaires d'embarcation motorisée :

- **Réalisation d'une pochette d'information** à l'attention des propriétaires d'embarcation motorisée. Cette pochette contient des informations concernant le lavage des embarcations ; le MâÉ : comment le reconnaître et ses ravages ; la pêche au lac Trois-Milles ; les autres espèces aquatiques envahissantes; le plan de gestion du doré au Québec avec limite de longueur permise ; circulation sur le lac : vitesse maximale suggérée, utilisation du moteur électrique, éviter les herbiers,... et un bref historique des mesures préventives appliquées au lac Trois-Milles.



- Il y a eu présentation du contenu et **remise de cette pochette aux 13 propriétaires d'embarcation motorisée qui ont signé le contrat « Droit d'accès au lac Trois-Milles via la halte »** au cours de l'été 2022.

La pochette a été bien accueillie par ceux-ci.

- Après la saison, dix des treize signataires de contrat ainsi que 2 propriétaires riverains ont complété par courriel ou par téléphone un **questionnaire** sur leurs habitudes de pêche.

Auprès des propriétaires d'embarcation non motorisée et autres visiteurs :

- **Réalisation d'un dépliant informatif** à l'attention des propriétaires d'embarcation non-motorisée.

Ce dépliant visait à sensibiliser et à informer les amateurs d'activités nautiques sur un certain nombre d'éléments : caractéristiques propres au lac Trois-Milles ; présence de roches à fleur d'eau ; sécurité sur le lac ; inspection visuelle de l'embarcation et des équipements et lavage de ceux-ci ; reconnaître le myriophylle à épi ;...

- Le dépliant a été affiché au terrain de la halte et rendu disponible auprès des propriétaires d'embarcation non-motorisée (planche à pagaie, kayak, canot,...) et autres visiteurs dans une boîte à dépliants.



- Il y a eu **plus de 100 dépliants informatifs distribués ou pris par des propriétaires d'embarcation et autres visiteurs.**

- Quelques visiteurs ont été rencontrés au terrain de la halte et ce, de manière informelle. Cela était plus compliqué de croiser les propriétaires d'embarcation puisqu'ils venaient au lac afin de pratiquer leur activité préférée et ne restait pas sur le terrain.

Volet - CARACTÉRISATION

- Obtenir le portrait actuel du littoral

- Il y a eu **collecte de données les 24, 25 août, 1^{er}, 2 septembre et 4 octobre 2022**, par une équipe du RAPPEL.

- Madame Alice Perreault était la responsable de cette équipe.

- **Le rapport final a été remis à l'APEL3M en janvier 2023.**

- Celui-ci a été transmis par la suite à la personne responsable des projets à la MRC du Granit.

Conclusions et suivis...

Volet - PRÉVENTION

Auprès des propriétaires d'embarcation motorisée

Nous **avons anticipé pour l'été 2022 une augmentation du nombre d'embarcations motorisées qui proviendraient de l'extérieur** en présumant que des propriétaires choisiraient de se présenter au lac Trois-Milles plutôt que d'aller au lac Mégantic et de devoir passer à une station de lavage. Cela ne s'est pas produit...

Cet été, il y a eu 13 propriétaires d'embarcation qui ont signé un contrat de « Droit d'accès au lac Trois-Milles... », **soit un de moins qu'en 2021** et ce, pour une même proportion qu'en 2020 quant à la provenance des embarcations, 70% de la MRC et 30% hors-MRC.

En 2022, 9 propriétaires d'embarcation /13 (70%), résidaient à Sainte-Cécile-de-Whitton (2), Nantes (2), Frontenac (2) ou Saint-Ludger (3) et 4 propriétaires d'embarcation /13 (30%), provenaient de l'extérieur de la MRC, à savoir de Scotstown, Sherbrooke, Issoudun et Trois-Rivières. Dans ces deux derniers cas, il s'agissait de pêcheurs qui avaient loué un chalet pour venir pêcher au lac Trois-Milles.

Les données de l'été 2020 font ressortir les mêmes pourcentages que cette année à l'effet que 12 propriétaires d'embarcation /17 (70%) résidaient dans la MRC du Granit soit Sainte-Cécile-de-Whitton (3), Lac-Mégantic (3), Nantes (2), Frontenac (2), Audet (1) et Saint-Ludger (1) et que 5 propriétaires d'embarcation /17 (30%) provenaient de l'extérieur de la MRC, à savoir de Scotstown, Notre-Dame des Pins, Sainte-Aurélie, Sherbrooke et Montréal.

Aussi nous constatons depuis 2 ans une baisse du nombre de nouveaux propriétaires qui signent un contrat de « Droit d'accès au lac Trois-Milles via la Halte ».

**Évolution du nombre de propriétaires d'embarcation motorisée
qui ont signé un contrat de « Droit d'accès au lac Trois-Milles vis la Halte » (CDA)
depuis que l'accès au lac est contrôlé au milieu de l'été 2018**

	Amis du lac (CDA)	Anciens	Nouveaux
2022	13	8	5
2021	14	11	3
2020	17	7	10
2019	11	4	7

Parmi les 13 propriétaires d'embarcation qui ont signé un « Contrat de droit... » en 2022, 3 en étaient à leur 4^{ème} étés, 3 à leur 3^{ème} étés et 3 à leur 2^{ème} étés.

Les raisons qui pourraient expliquer le **plafonnement du nombre de propriétaires d'embarcation qui se sont procurés une clé pour accéder au lac Trois-Milles pourraient peut-être se retrouver en partie dans les réponses au questionnaire complété par ceux-ci, à savoir que...**

... la majorité des propriétaires d'embarcation sont déjà des habitués du lac, demeurent à Sainte-Cécile ou dans une municipalité limitrophe et le lac Trois-Milles est l'unique lac qu'ils visitent.

... 8 / 10 ont indiqué que l'obligation de passer par une station de lavage avant d'accéder au lac Mégantic n'a pas influencé leur décision de venir au lac Trois-Milles. Il en est peut-être de même pour l'ensemble des propriétaires d'embarcation.

... 4 propriétaires d'embarcation /10 sont venus au lac moins de 3 fois au cours de la saison, ce qui n'en font pas des ambassadeurs.

... les habitués du lac indiquent que les saisons de pêche étaient meilleures ou semblables il y a quelques années.

La compilation des questionnaires est présentée à l'annexe 1.

De plus, la plupart des propriétaires d'embarcation motorisée qui arrêtent au terrain de la halte ne se donnent pas la peine de contacter au numéro de téléphone affiché sur la barrière de la descente à bateau.

Cela contribue sans doute à alimenter la rumeur qui semble circuler dans la région à l'effet que le lac Trois-Milles n'est pas accessible, puisqu'il y a une barrière au terrain de la halte.

Aussi le fait que plusieurs municipalités de la MRC du Granit aient choisi de contribuer financièrement à l'opération des stations de lavage au lac Mégantic a peut-être finalement fait en sorte que les pêcheurs de la région n'ont pas changé leurs habitudes de pêche.

Même s'il n'y ait pas eu l'augmentation anticipée du nombre d'embarcations motorisées venant de l'extérieur, **l'APEL3M a l'intention de poursuivre les mesures préventives déjà en place.**

Tous les propriétaires d'embarcation ont apprécié de recevoir la pochette d'information et indiqué en avoir appris sur les espèces aquatiques envahissantes.

Aussi, la remise de la pochette d'information, à tout propriétaire d'embarcation motorisée qui se présentera pour la première fois au lac Trois-Milles et qui signera un contrat de droit d'accès, sera maintenue.

Il y aura aussi **bonification du contenu de la pochette d'information** et remise le cas échéant des nouveaux documents à tous les propriétaires d'embarcation motorisée.

Par exemple, produire une liste des lacs et rivières infectés par le myriophylle à épi et qui se trouvent dans un rayon de 50 et 100 km du lac Trois-Milles et ce, à partir des données collectées par le Ministère de l'Environnement.

Propriétaires d'embarcations non motorisée et autres visiteurs

Nous avons constaté une **augmentation du nombre d'embarcations non motorisées qui ont sillonné le lac Trois-Milles au cours de l'été 2022 par rapport à l'été 2021.**

Ceci pourrait peut-être s'expliquer...

... par une **augmentation du nombre de locataires qui utilisent les embarcations offertes par les propriétaires.** Trois nouvelles résidences de tourisme court terme se sont ajoutées en 2021, portant à 9 le nombre de ce type de résidences au lac. Plusieurs locataires en profitent pleinement durant leur séjour.

... et par le fait que **le lac Trois-Milles devient de plus en plus connu et reconnu comme étant un plan d'eau idéal pour la pratique des activités nautiques non motorisées** – le bouche à oreille faisant son œuvre.

Ainsi, les amateurs de planche à pagaie, kayak, canot et même de voile-surf sont de plus en plus nombreux à fréquenter le lac Trois-Milles, certains sont venus à plusieurs reprises au lac.

De plus, « Manawa Sup – location de planches à pagaie » a amené des groupes de planchistes au lac Trois-Milles à quelques occasions au cours de l'été 2022.

En ce qui concerne le nombre de visiteurs, touristes, résidents de Sainte-Cécile et de la région qui arrêtent au terrain de la halte pour se reposer, profiter de la vue,... l'affluence semble se maintenir avec une pointe durant la période des vacances estivales.

Il est d'ailleurs intéressant et rassurant de constater cet engouement pour la pratique des activités nautiques non motorisées. Les propriétaires de ces embarcations recherchent des lieux propices pour mettre leur embarcation à l'eau et le lac Trois-Milles est définitivement une des destinations idéales aux alentours.

Aussi, comme **lors de toutes activités réalisées sur des plans d'eau, les embarcations et autres équipements nautiques peuvent transporter des « indésirables » d'un plan d'eau à l'autre** si elles ne sont pas correctement nettoyées.

Le **fait est connu et documenté**, les méthodes afin d'éviter la propagation d'espèces aquatiques envahissantes le sont tout autant.

Face à cette situation, **l'APEL3M envisage de bonifier les outils de sensibilisation** que sont le tableau d'affichage et la distribution du dépliant informatif et ce, à compter de l'été 2023.

Pour ce faire, **nous comptons nous inspirer de la nouvelle campagne de sensibilisation sur le lavage des embarcations lancé par le CRE des Laurentides en juillet 2022** – « J'inspecte, Je vide, Je lave! pour protéger les plans d'eau des espèces aquatiques envahissantes ».

L'ajout d'une nouvelle affiche traitant du lavage des embarcations et la production d'un nouveau dépliant sur le lavage des embarcations non motorisées sont envisagés.

Volet – CARACTÉRISATION

Voici reproduit le texte des pages 22-23 du rapport « Caractérisation du littoral – lac des Trois-Milles Été 2022» du RAPPEL

CONCLUSION

Cet inventaire a permis de dresser un portrait des herbiers de plantes aquatiques au lac des Trois-Milles. Au total, 25 espèces de plantes aquatiques ont été recensées dans le plan d'eau à l'étude, avec l'éléocharide, l'ériocaulon aquatique et l'utriculaire pourpre dominant le plus grand nombre d'herbiers. En ce qui concerne leur répartition, une bonne partie du littoral du lac des Trois-Milles comporte des herbiers de densités faibles à moyennes, avec des densités plus élevées près de l'embouchure de la rivière Noire et du ruisseau Dupuis. On trouve aussi un herbier très dense dans la partie plus profonde de la baie au sud du lac. Au total, 28 % de la superficie occupée par les plantes est de densité faible, avec un taux de recouvrement de 5 % à 20 %, et 25% de cette superficie est de densité très élevée, avec un taux de recouvrement de 80 à 100%.

Il est important de rappeler que la présence de plantes aquatiques sur le littoral d'un lac est tout à fait normale. Les plantes aquatiques sont des intégrateurs temporels de la qualité d'un milieu aquatique, car leurs exigences englobent à la fois la nature du substrat sur lequel elles s'implantent (sédiments) de même que la qualité de l'eau (O'Sullivan et Reynolds, 2004). L'abondance de plantes aquatiques ne constitue pas une mauvaise nouvelle en soi, mais l'expansion ou la densification importante des herbiers en peu de temps (quelques années) est toutefois un signe de l'eutrophisation d'un lac, souvent en raison des apports en nutriments d'origine anthropique. Une densification accélérée des herbiers est donc indicatrice d'une problématique qui pourrait être explorée plus en profondeur. Les apports en nutriments peuvent provenir de partout à l'intérieur du bassin versant et voyager jusqu'au lac par les tributaires l'alimentant (Ansari et collab., 2010). Il ne suffit donc pas d'agir pour contrôler les plantes aquatiques en tant que telles. Il faut plutôt tenter de régler les problèmes à la source.

À noter qu'aucun individu de myriophylle à épis, ni d'aucune autre espèce exotique envahissante aquatique, n'a été repéré au lac des Trois-Milles en 2022. Ceci constitue une bonne nouvelle pour les usagers du plan d'eau. Cependant, il est important que les utilisateurs de celui-ci, ainsi que les acteurs qui oeuvrent pour sa protection, soient sensibilisés aux vecteurs de propagation⁴ de ces espèces et formés afin de les reconnaître. Il serait donc pertinent que des membres de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Trois Milles suivent une formation à la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE). En tant que premiers usagers du plan d'eau, les riverains ont un important rôle à jouer, en assurant une vigie et surveillance constante à l'égard des PAEE. Ceci permettrait d'agir le plus rapidement possible dans la regrettable éventualité où elles feraient leur apparition dans le lac.

De façon générale, l'accumulation sédimentaire sur le littoral du lac des Trois-Milles ne semble pas alarmante. Cependant, il est crucial que des méthodes de contrôles de l'érosion et d'entretien des fossés continuent d'être mises en place et respectées. Ceci permettra de continuer à prévenir les apports en sédiments de provenance anthropiques.

Le maintien d'une bande riveraine adéquate est également essentiel pour freiner l'arrivée de sédiments jusqu'au lac.

En terminant, voici une liste de bonnes pratiques générales à adopter dans le bassin versant d'un lac, afin de réduire l'impact des activités humaines sur son état de santé.

- Limiter le déboisement sur son terrain ;
- Arrêter de tondre le gazon et revégétaliser la bande riveraine du lac, sur une distance minimale de 10 à 15 mètres ;
- Limiter et contrôler l'érosion (réseau routier, chantiers de construction, pratiques forestières et agricoles) ;
- Gérer les eaux de ruissellement et les eaux pluviales ;
- Limiter l'imperméabilisation des surfaces ;
- Préserver les milieux humides et effectuer une saine gestion des activités du castor ;
- S'assurer de la conformité et du bon entretien des installations septiques ;
- Remplacer les installations septiques vieillissantes ;
- Proscrire l'utilisation d'engrais et de fertilisants à proximité des plans d'eau ;

- *Adopter des pratiques agricoles et forestières plus respectueuses de l'environnement (protection des rives, contrôle de l'érosion des chemins, semis directs, permaculture, etc.) ;*
- *Adopter des pratiques de navigation responsables et durables (vagues, vitesse, zones) ;*
- *Nettoyer les embarcations à l'entrée à la sortie d'un plan d'eau.*

L'APEL3M a l'intention de s'inspirer de ces conclusions et recommandations afin de déterminer les actions requises dans les prochaines années.

Aussi, le rapport du RAPPEL aidera l'APEL3M à peaufiner son argumentaire auprès de ses membres lorsqu'il leur est demandé de respecter les différentes réglementations concernant par exemple : le maintien d'une bande riveraine, la coupe d'arbres et autres travaux dans la rive, l'obligation d'avoir obtenu les autorisations nécessaires avant d'intervenir dans le littoral, l'interdiction d'utiliser pesticides et fertilisants à l'extérieur, l'usage de produits ménagers sans phosphate, la réduction des risques d'érosion sur les sites de construction ou lors de mise à nu des sols,...

De plus à la page 18 de son rapport 2022 le RAPPEL a apporté la précision suivante concernant une erreur qui s'était glissée dans le rapport « 2012 – Caractérisation Lac Trois-Milles ». Le libellé se lit comme suit :

« ... À noter que dans le rapport de caractérisation de 2012, le tableau de bilan des espèces mentionnait la présence de myriophylle à épis au lac des Trois-Milles. Cependant, après vérification des données brutes des inventaires terrain, l'espèce ne s'y trouvait pas. La mention dans le rapport était donc une erreur. Par conséquent, l'espèce n'a pas été incluse dans le tableau pluriannuel de bilan des espèces du présent rapport (tableau 2). »

À ce jour, le myriophylle à épis n'a jamais été répertorié au lac Trois-Milles. Les 3 caractérisations du littoral au lac Trois-Milles effectuées par le RAPPEL en 2004, 2011 et 2022 ainsi que l'inventaire des macrophytes effectué par Sophie Rieu à l'été 2018 n'ont pas permis d'identifier le myriophylle à épis au lac et toute indication qui aurait pu dire le contraire se doit d'être considérée comme fausse.

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE sur les habitudes de pêche, complété
par 2 propriétaires riverains et 10 des 13 propriétaires d'embarcation motorisée
qui ont signé le contrat « Droit d'accès au lac Trois-Milles via la Halte » à l'été 2022

Habitudes de fréquentation et lavage des embarcations :

1. Êtes-vous un habitué du lac Trois-Milles? Oui _9_ Non _1_
Si non, est-ce que c'était le premier été que vous veniez au lac?
La personne concernée était déjà venue pêcher au lac il y a plusieurs années.

2. Avez-vous l'intention d'y revenir à l'été 2023? Oui _10_ Non _0_

3. Est-ce qu'il s'agit du seul lac que vous avez visité cet été ? Oui _7_ Non _3_
Si non, quels sont les autres plans d'eau avez-vous visité?
lac Mégantic (2) (secteur Piopolis), lac Drolet, lac Aux Araignées, lac Brompton, lac
Aylmer, rivière Saint-François

4. Vous est-il arrivé d'aller sur plus d'un plan d'eau au cours d'une même journée?
Oui _0_ Non _3_

- Si oui, combien de fois cela est-il arrivé au cours de l'été 2022 : _____

- Quel était le/les autre(s) plan(s) d'eau : _____

- Ordre de visite : _____

- Dans ces occasions, avez-vous lavé votre embarcation entre les plans d'eau visités?
Oui ___ Non ___

5. Concernant le lavage de votre embarcation :

- Avez-vous l'habitude de laver votre embarcation et autres pièces d'équipement :

- avant la mise à l'eau Oui _2_ Non _4_

- après la mise à l'eau Oui _5_ Non _4_

- le lavage est fait à la maison _8_ lave-auto ___ station de lavage _1_

Type de lavage :

- à la main – savon et boyau d'arrosage _3_

- appareil à pression _6_

- autres : va retirer les restes de plantes manuellement

6- Vous arrive-t-il d'utiliser la méthode du séchage – plus de 5 jours à un taux d'humidité
de < 65% ?

Fréquemment _4_ À l'occasion ___

Non, je lave toujours mon embarcation _5_

Stations de lavage au lac Mégantic depuis l'été 2022 :

1. Le saviez vous? Oui _10_ Non __
2. Selon vous, l'obligation de laver votre bateau à une station de lavage avant d'accéder au lac Mégantic...
...a-t-elle influencé votre décision de venir au lac? Oui _1_ Non _8_
... a-t-elle influencé le nombre de visites que vous avez fait au lac Trois-Milles au cours de l'été 2022? Oui __ Non _9_

Espèces aquatiques envahissantes et la pochette d'information

1. Selon vous, au début de la saison, quel était votre niveau de connaissance quant aux espèces aquatiques envahissantes – principalement le myriophylle à épis – leur mode de transmission et les moyens de prévenir leur propagation :
- Bon _2_ Moyen _6_ Faible _1_ Nul __
2. Avez-vous apprécié que l'on vous remette la pochette d'information?
Oui _9_ Non __ Neutre __
3. Selon vous le contenu de la pochette vous a-t-il permis d'en connaître davantage sur les espèces aquatiques envahissantes :
Oui _10_ Non __ N'en ai pas pris connaissance __
4. Le cas échéant, pourquoi n'en avez-vous pas pris connaissance?
-

5. Selon vous, auriez-vous été capable de reconnaître dans un plan d'eau :
- **le myriophylle à épi**
avant la remise de la pochette Oui _4_ Non _5_ NSP _1_
après la remise de la pochette Oui _4_ Non __ NSP _3_
 - **la moule zébrée**
avant la remise de la pochette Oui _6_ Non _3_ NSP _1_
après la remise de la pochette Oui _4_ Non __ NSP _1_

Habitudes et résultats de pêche au lac Trois-Milles en 2022 et années antérieures

À cette section du questionnaire s'ajoute [les réponses de deux propriétaires riverains en caractères bleus](#).

1. Nombre de journée de pêche au lac et fréquence – fois/sem ou fois/mois

- début saison Mai-Juin 1 x/mois, 1 x/sem en juin, [2-3 x/sem en juin](#), 1 x/sem (3), 2 x/sem, [3 x/sem](#)
- mi-saison Juillet-Août 1 x/mois, 1 x/2 sem, 1 x/sem, 1 à 2 x/sem (2), 2 x/sem mais tous les jours/sem. de vacance, [3 fois/sem](#), [5-6 x/sem en juillet](#), [4-5 x en août](#)
- fin saison Septembre-Octobre 1 x, 1 x/mois, 2 à 3 x/mois (2), [2 x/sem début sept puis 1 x/sem](#)
- 1 x/ toute la saison, 2 x/toute la saison (3)

Tendance à passer beaucoup de temps sur le lac (2)

2. Pour ceux qui en étaient à leur 1^{er} été au lac... selon vous, concernant les captures de poissons... diriez-vous que la pêche 2022... a été :

excellente [_2_](#) bonne [__](#) moyenne [_1_](#) faible [__](#) mauvaise [__](#)

Espèces pêchées par ordre de décroissance : perchaude +++, doré, carpe, achigan 19 " ; doré

Avec sonar, note beaucoup de poissons dans le lac

3. Pour les habitués... selon vous, concernant les captures de poissons... diriez-vous que... la pêche en 2022 a été :

excellente [_2_](#) bonne [_3 / 2_](#) moyenne [_3_](#) faible [__](#) mauvaise [__](#)

Espèces pêchées par ordre de décroissance : doré, achigan, perchaude, carpe (2) ; doré (80%), achigan, perchaudes; perchaude, doré, carpe, achigan (2); doré,

perchaude, achigan, carpe; [doré, perchaude, achigan; doré, perchaude, carpe, achigan](#)

Au sonar, constat d'une bonne diminution du nombre de poissons p/r à 2021 (1)

Dit prendre 1 à 2 dorés /pêche. Aucun doré > 53 cm.

[A effectué moins de sorties de pêche en 2022, +/- 40 dorés dont la moitié étaient de longueur réglementaire.](#)

[À 2 pêcheurs, prise de +/- 60 dorés dont 5-6 > 53 cm \(géniteurs\) avec remise à l'eau de 50% des prises.](#)

En 2021, la pêche a été :

excellente [_1_](#) bonne [_3_](#) moyenne [_5 / 1_](#) faible [__](#) mauvaise [__](#)

Espèces pêchées par ordre de décroissance : doré, perchaude, carpe; période de pêche de 4-5 h, prise de 2-3 dorés (1); une journée de pêche exceptionnelle +/- 50 dorés, pratiquement tous trop petits pour être gardé; y avait davantage de dorés < 37 cm; [110 prises de dorés dont 4 de > de 53 cm, en avait conservé 32; à 2 pêcheurs prise de +/- 80 dorés avec remise à l'eau de 50% des prises.](#)

Il y a 3-5 ans, la pêche était : meilleure 2 / 1 semblable 3 moins bonne 1
Espèces pêchées par ordre de décroissance : perchaude, doré, achigan; capture de 5-6 dorés/jour; doré, perchaude, achigan, carpe.

Il y avait un bon 10% des dorés de > de 53 cm.

Il y a > de 5 ans, la pêche était :
meilleure 3 semblable 3 / 2 moins bonne

Espèces pêchées par ordre de décroissance : prenait surtout de la perchaude; doré, perchaude, achigan, carpe.

Il y a > de 10 ans, la pêche était :
meilleure semblable 3 moins bonne 1 / 1

Espèces pêchées par ordre de décroissance : doré, perchaude, achigan, carpe.

4. Lorsque vous capturez un poisson avez-vous l'habitude de :

- le conserver 6 / 1 le remettre à l'eau 2
- le doré entre 37 et 53 cm (4 / 1) la plupart du temps (1)
- les prises réglementaires (2)
- ne garde que le doré, remets les autres prises à l'eau (1 / 1)

Commentaires de répondants :

- L'adoption du plan de gestion du doré a permis une augmentation de la population de doré et une augmentation du nombre de prises (1 / 1).
- Il y a des pêcheurs qui ne pêchent que le doré, d'autres préfèrent pêcher l'achigan.
- Méthodes de pêche au doré se sont améliorées ces dernières années, davantage de prises (1 / 1).
- Depuis 2 ans, il pêche moins de dorés < 37 cm.
- Depuis 2 ans, note une diminution du nombre de perchaudes, nécessaire à l'alimentation du doré.
- Suggère nouvel ensemencement avec des dorés de bonne longueur – aurait l'appui du député.
- Possibilité d'ensemencement dans le lac (?)